



## **Session extraordinaire du 2 mars 2009**

### **Panorama de la situation de la Région Auvergne dans la crise économique et financière**

---

**Jean-Marin SERRE – Professeur à la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion  
de l'Université d'Auvergne**

**16 février 2009**

*Introduction : crise et crise/La crise conjoncturelle de la demande : origine, mécanismes et profondeur/L'Auvergne dans la crise conjoncturelle : principaux indicateurs/Structures productives et adaptation structurelle de l'offre/Conclusion : les priorités conjoncturelles et structurelles.*

## Introduction : crise et crise

Pour que les choses soient claires, il faut d'abord rappeler que l'économie marche sur deux jambes : l'offre (la production offerte des biens et de services) et la demande (les dépenses de consommation et d'investissement). L'une ne va pas sans l'autre, contrairement à ce qui est parfois soutenu.

Les crises dues aux chocs pétroliers (1973-75, 1979-81) étaient des *crises de l'offre*. Les réponses adaptées sont des politiques qui rendent l'offre plus compétitive et moins « chère » (baisse de charges, freinage des salaires, baisse d'impôt sur les entreprises, recherche de gains de productivité et de compétitivité, lutte contre l'inflation ...).

La crise de 1992-95 était une *crise de la demande* (la plus forte de l'après-guerre). Les réponses adaptées sont des soutiens à la consommation, de fortes baisses de taux des Banques centrales, des baisses d'impôts sur les ménages, des augmentations de dépense publique et notamment d'investissement public. Ces mesures sont d'autant plus efficaces qu'elles interviennent dans le cadre d'une économie par ailleurs compétitive, ou qu'elles sont prises par plusieurs pays à la fois.

La crise actuelle est évidemment une **crise de la demande** ; mais compte tenu de son ampleur et du contexte de mondialisation que nous connaissons, elle appelle non seulement des mesures conjoncturelles fortes côté demande, mais également des **adaptations structurelles du côté de l'offre**, dont elle révèle les faiblesses.

### I – La crise conjoncturelle de la demande : origines, mécanismes et profondeur

On précisera d'abord pourquoi aucune reprise ne doit être attendue dans un avenir proche ; on évoquera ensuite les risques et les mécanismes possibles d'aggravation de la crise, ainsi que les indicateurs de veille conjoncturelle correspondants ; on récapitulera symétriquement les caractéristiques –en général structurelles– qui déterminent l'exposition nationale et régionale à ces risques.

#### 1) L'Auvergne, comme la France, doivent se préparer à une crise profonde et durable

- **Pas de reprise en vue aux Etats-Unis**

On oublie trop souvent que la crise a commencé, non dans l'économie financière, mais dans l'économie « réelle », avec le début du krach immobilier américain, courant 2006 et les premières faillites massives de ménages. Ceci a provoqué une crise bancaire et financière (2007) qui s'est répercutée en retour sur l'économie réelle dès 2008. **Toute vraie reprise est conditionnée (entre autres) au redémarrage de l'immobilier aux Etats-Unis.** Or d'après les indicateurs dont on dispose fin 2008, la chute a plutôt tendance à s'accélérer et le nombre de saisies et de défaillances chez les ménages augmente. Aucune reprise n'est attendue, avant, au mieux, fin 2009, voire fin 2010.

- **L'inconnue bancaire et financière internationale**

Le second front de la crise est évidemment la situation du système bancaire, qui a joué le rôle d'un « **amplificateur de crise** » (hausse des taux, rationnement du crédit, chute des valeurs boursières). Dans ce domaine, l'opacité demeure : de nouvelles prévisions du FMI feraient état de 2000 milliards de dollars de pertes, soit plus du double des précédentes estimations. Plus de 1 000 banques américaines, soit une sur huit, risquent de faire faillite dans les trois à cinq ans à venir, selon une étude récente de RBC Capital Markets.

La crise financière peut donc encore s'aggraver et pourrait atteindre aussi les assureurs.

## 2) Des risques majeurs pour l'année 2009

- **La transmission de la crise à l'économie réelle continuera**

Les conséquences réelles sont les suivantes : la consommation dans les principaux pays a chuté dès le milieu de l'année 2008, entraînant un effondrement de l'investissement privé ; par ailleurs les marchés immobiliers (trop chers en moyenne par rapport à la demande solvable) se sont pour la plupart retournés à la baisse, notamment dans le neuf, ce qui implique une baisse supplémentaire de l'investissement. Cet ajustement devrait se poursuivre **au moins** sur toute l'année 2009, et très probablement au-delà.

- **La menace du surendettement et de la déflation**

En retour, ces évolutions menacent **les agents privés fortement endettés et les fragilisent** ; ceci explique que les banques considèrent que le risque sur les clients augmente et alignent leur taux à la hausse (« prime de risque »), conformément d'ailleurs à la réglementation de Bâle II, voire refusent le crédit (« rationnement »). Par ailleurs les ménages, conscients de leur fragilité accrue et de la difficulté d'accéder au crédit, ont tendance à augmenter leur effort d'épargne, donc à réduire leur consommation, ce qui aggrave la crise (processus en cours au USA). Le risque est donc clair : c'est celui d'une déflation (baisse cumulative des prix, des revenus, de la production, hausse du chômage), et notamment d'une « déflation par la dette » (surendettement conduisant à une baisse supplémentaire de la dépense et de l'activité).

Pour l'heure, les Etats (les dettes publiques) sont moins exposés à ce risque : d'une part, les marchés de capitaux les considèrent comme les emprunteurs les moins risqués, d'autre part, ils sont les seuls agents à pouvoir augmenter discrétionnairement leurs ressources (les impôts). Le problème de la dette publique et de l'augmentation des impôts ne se posera que lors de la reprise de l'activité privée (comme ce fut le cas en 1994-95).

- **Le risque international : le dollar et la dette**

A terme, le dollar peut s'affaiblir si les rentrées de capitaux massives nécessaires au financement de la (colossale) dette américaine se ralentissent. Une plongée du dollar (pour l'instant protégé par sa parité fixe avec la monnaie chinoise) aurait des conséquences très négatives, notamment sur la zone Euro.

Par ailleurs, les taux d'intérêt américains monteraient, avec à nouveau des conséquences négatives sur l'économie. Les américains n'ont pas d'autre choix que de réduire leur consommation et augmenter leur taux d'épargne, quitte à accepter une croissance ralentie durant des années.

- **L'impact des politiques de relance**

Il est évidemment difficile à chiffrer mais trois points doivent être notés : ces politiques agissent selon des délais qui peuvent atteindre jusqu'à 12-18 mois pour la politique monétaire en Europe, sans doute un peu moins pour la politique budgétaire et fiscale ; la « relance » budgétaire européenne est très insuffisamment coordonnée, certains pays (comme l'Allemagne) ayant fait le choix de mesures plus agressives que solidaires ; enfin, la baisse des taux de la Banque Centrale Européenne peut être jugée comme tardive et lente, sans rapport avec l'ampleur de la crise.

### 3) L'exposition nationale et régionale aux risques conjoncturels

- **Le niveau national**

Par rapport aux pays les plus libéraux (USA, Royaume-Uni, Espagne ...), la France a quelques avantages significatifs :

- Un système de redistribution et de protection sociale qui joue le rôle d'un amortisseur de crise et permet le jeu des « stabilisateurs automatiques ». Au cours des années 90, d'après l'OCDE, un quart des fluctuations conjoncturelles aurait été ainsi automatiquement « effacé » par la baisse automatique des impôts sur le revenu et la hausse des transferts. Une étude récente de l'INSEE (2007) conclut dans le même sens<sup>i</sup>.
- Grâce au système de la répartition, les retraites sont en grande partie protégées de l'effondrement boursier.
- Le système bancaire français, qui reste dominé par la banque « de détail », est moins exposé aux risques de marché que ses homologues anglo-saxons ; la pratique bancaire du crédit est restée globalement raisonnable. Néanmoins, on constate un renchérissement conjoncturel de tous les crédits bancaires jusqu'au 4<sup>ème</sup> trimestre 2008<sup>ii</sup>, malgré la forte baisse des taux sur le marché de la liquidité bancaire. Ceci n'est pas favorable à l'investissement, ni à la consommation. Les données les plus récentes (février 2009) montrent cependant une **détente des taux sur les crédits nouveaux** en novembre- décembre 2008 (sauf pour l'habitat), accompagnée d'un nouveau **ralentissement** de la progression des encours<sup>iii</sup>.
- Une structure de production relativement équilibrée, qui n'a pas sacrifié l'industrie (ni l'agriculture) aux services, notamment financiers ; certains pays sont en faillite ou en grave difficulté pour avoir tout misé sur ces derniers.
- Equilibre relatif également dans le poids public/privé, avec de grandes et fortes entreprises publiques.
- Un dynamisme démographique certain, qui soutient la croissance de la population active et la consommation, ce qui renvoie aussi aux dépenses sociales en faveur de la famille.

- Un bon crédit de l'Etat qui peut emprunter sur les marchés à des taux encore modérés ; un taux d'endettement public **inférieur à la moyenne de la zone Euro**, ce qui n'est pas assez souligné.
- Des ménages beaucoup moins endettés que les ménages Britanniques, Américains ou Espagnols, et qui ont (en moyenne) une capacité d'épargne élevée - elle est nulle en moyenne aux Etats-Unis, par exemple.

- **Le niveau régional**

Si elle ne se distingue évidemment pas du reste de la France sur beaucoup de points importants (protection sociale, retraites, système bancaire ...), l'Auvergne peut néanmoins avoir (et a) des spécificités en matière démographique, par sa structure de production et d'emplois, ou par le niveau de vie, d'épargne et d'endettement de sa population, ce qui est un point essentiel dans la dynamique de la demande. Le poids relativement important de l'industrie régionale est évidemment un facteur majeur d'exposition à la crise. Par ailleurs, la situation de l'immobilier et de la construction, qui sera un des facteurs de récession au niveau national en 2009, doit être examinée aussi, car le maintien de l'emploi salarié en Auvergne, et surtout le dynamisme de l'emploi intérimaire, dépendent aussi de ce secteur.

Dans ce qui suit, on examinera donc les effets d'impact de la crise conjoncturelle sur l'économie de la région, tels que déjà perceptibles fin 2008 et début 2009, ainsi que l'exposition régionale aux risques à venir.

## **II – L'Auvergne dans la crise conjoncturelle : principaux indicateurs**

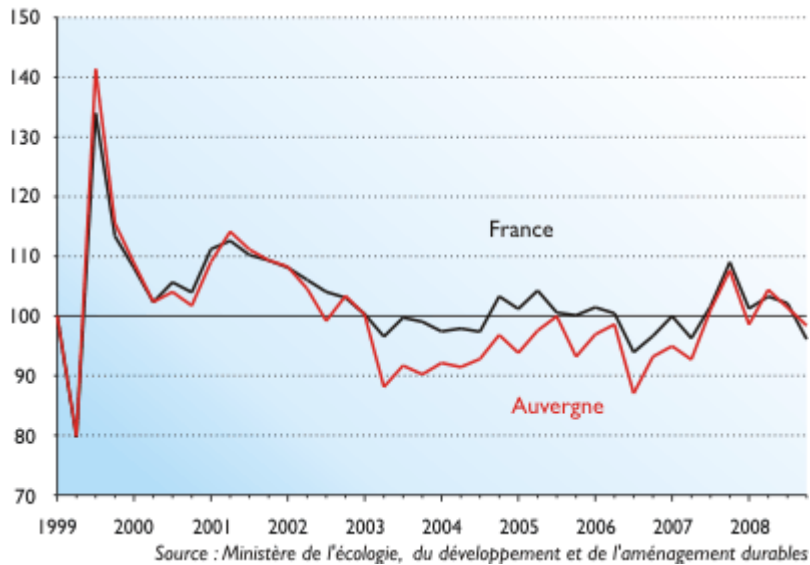
Par souci de clarté, on distinguera trois batteries d'indicateurs :

- des Indicateurs *d'impact* (activité, emploi, investissements) qui mesurent les premiers effets de la crise ;
- des indicateurs *avancés* (carnets de commande, emploi intérimaire, moral des chefs d'entreprise et des ménages, financement, crédit, taux) qui permettent d'anticiper sur l'activité des prochains mois ;
- des indicateurs de *risque* (endettement, immobilier, situations de défaillance, structure productive, secteurs exposés ou menacés), qui mesurent l'exposition aux risques à venir, de type déflationniste.

## 1) Les indicateurs d'impact

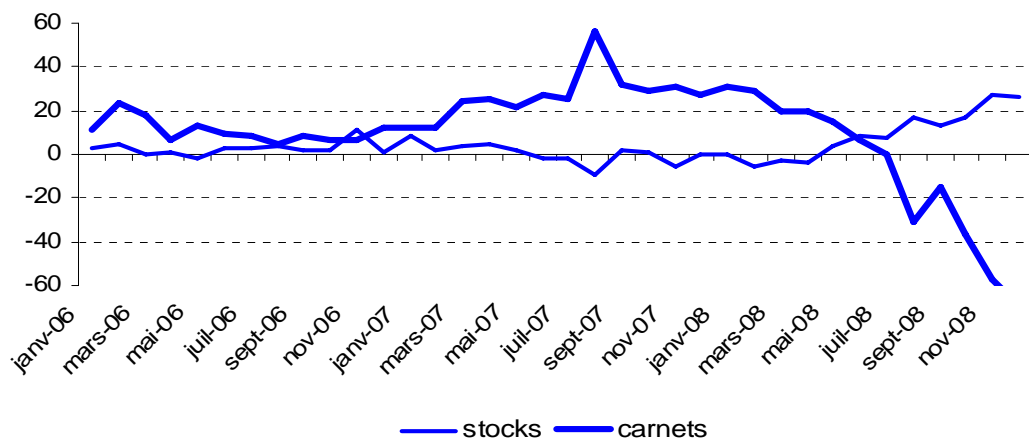
### Demande globale et stocks

Faute de disposer, comme au niveau national, de données globales de consommation et d'investissement, on est obligé de s'en remettre à des indicateurs partiels, tels que les immatriculations de voitures neuves pour les particuliers. Aucune divergence n'apparaît entre l'évolution nationale et l'évolution régionale.



Le marché des voitures d'occasion fournirait des indications identiques. On peut en conclure sans trop de risque d'erreur que la baisse de la demande (consommation et investissement hors stocks) concerne l'Auvergne au même titre que la France, l'investissement baissant d'ailleurs beaucoup plus vite que la consommation (effet « accélérateur » toujours observé dans les récessions).

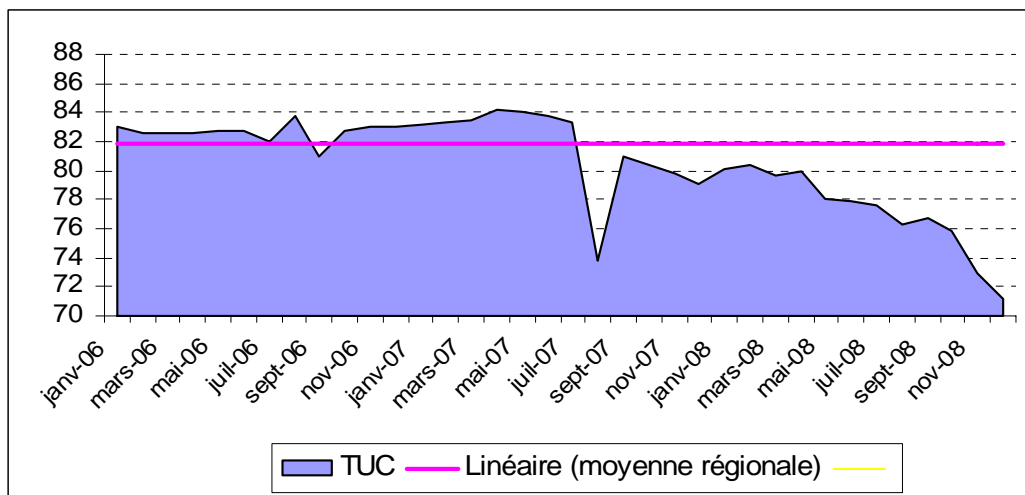
Ceci est confirmé par la montée des stocks dans l'industrie et la baisse des commandes en fin d'année, cette dernière étant légèrement moins marquée toutefois qu'au niveau national.



Selon la dernière enquête de conjoncture régionale de la Banque de France (Janvier 2009), les projets d'investissements font " de plus en plus l'objet de reports " ; les capacités de production " sont (en décembre) encore moins sollicitées qu'en novembre " ; les stocks de produits finis " sont beaucoup trop lourds " ; et les carnets de commandes continuent de chuter.

### Production, activité et emploi

La baisse de demande et l'augmentation des stocks pèsent évidemment sur la production et sur l'emploi : le taux d'utilisation des capacités (TUC) de production dans l'industrie auvergnate chute régulièrement depuis septembre 2007, pour se situer aux alentours de 71% en novembre 2008, plus de 10 points en dessous de sa tendance (nationale) de longue période de 82%.



A l'échelon régional, seuls les secteurs de l'agroalimentaire et (dans une moindre mesure) des biens de consommation « affichent des volumes d'affaires relativement satisfaisants ».

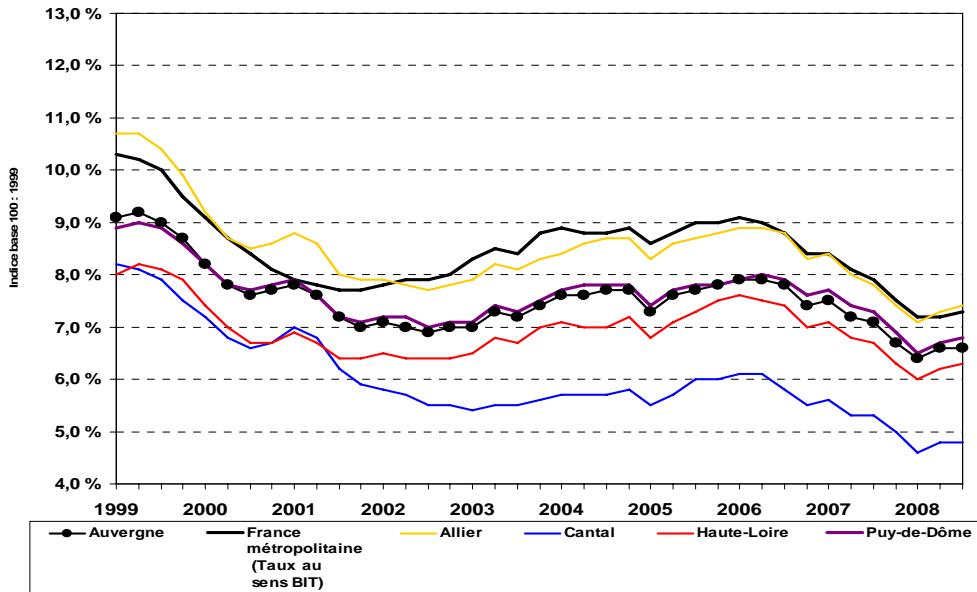
D'après l'enquête mensuelle de conjoncture de la Banque de France, le TUC national moyen était de 72% en janvier 2009, ce qui situe la région dans la tendance nationale. **A noter que l'évolution du TUC est aussi un très bon indicateur de l'évolution du taux d'investissement des entreprises** (forte corrélation entre les deux).

En conséquence, la production de l'industrie, mais aussi l'activité dans les services, accusent une nette baisse sur le second semestre 2008. Cette baisse s'accompagne d'une dégradation de l'emploi que l'on peut mesurer par divers indicateurs : taux de chômage bien sûr, demandes d'emploi en fin de mois (DEFM), volume de l'emploi salarié et de l'emploi intérimaire, créations nettes d'emplois...

Le taux de chômage au sens du Bureau International du Travail (BIT) se rapproche en Auvergne de la moyenne nationale après lui être resté inférieur depuis plusieurs années. Les tendances sont analogues dans les quatre départements. Cependant la hausse du taux de chômage, freinée depuis 2006 par des facteurs démographiques, n'est plus le meilleur indicateur de l'évolution de la situation de l'emploi. De fait, les demandes d'emploi en fin de mois accusent une hausse plus brutale et sans doute plus proche de la réalité. Fin novembre 2008, la hausse des DEFM régionales était de 13,9% par rapport à fin 2007, contre 8,7% au niveau national. Le département le plus touché est la Haute-Loire (+16,7%).

### Evolution du taux de chômage en fin de trimestre

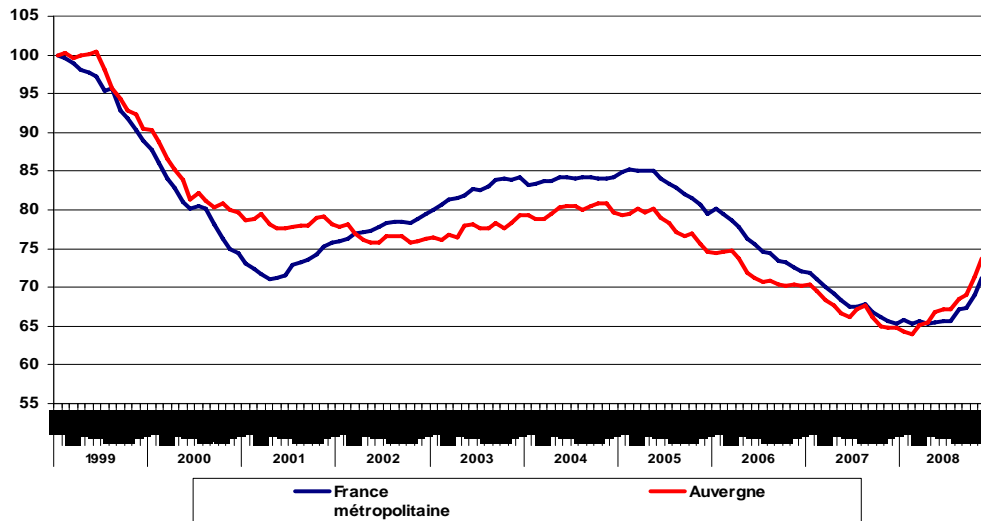
Données BIT - CVS



Source : INSEE

### Evolution des demandes d'emploi en fin de mois

Catégorie 1- Données CVS  
Base 100 : janvier 1999



Source : Ministère du Travail, des relations sociales, de la famille et de la solidarité  
DRTEFP Auvergne

Cette dégradation rapide est imputable au poids de l'industrie dans la région (nettement supérieur à la moyenne nationale) et au poids de l'intérim et des CDD, premières victimes de la crise, en Auvergne comme en France. L'industrie auvergnate produit 18,5% de la valeur ajoutée régionale en 2006 contre 14,6% en moyenne au niveau français.

Quant à l'intérim, l'Auvergne se situait en avril 2008 légèrement au-dessus de la moyenne nationale (taux de recours de 4,1% contre 4% en France). L'industrie et la construction y recourent beaucoup plus que les services<sup>iv</sup>.

Désormais, ce sont les CDI qui se retrouvent en première ligne. Depuis décembre 2008, selon la Direction Régionale du Travail et de la Formation Professionnelle, les licenciements économiques ont été multipliés par 2 (250 par mois) et concernent essentiellement les jeunes et les hommes (devenus majoritaires parmi les chômeurs). Le BTP est devenu destructeur d'emplois et la création d'emplois dans le tertiaire s'effondre (-700 sur le dernier trimestre). La hausse des demandeurs d'emploi s'explique certes, en partie, par la forte arrivée des jeunes sur le marché de l'emploi (+4,6% en novembre), mais elle s'accompagne d'une chute de 24% des offres d'emploi sur un an.

A cela s'ajoutent bien entendu les mesures de chômage partiel, difficiles à chiffrer, qui amputent le pouvoir d'achat des salariés.

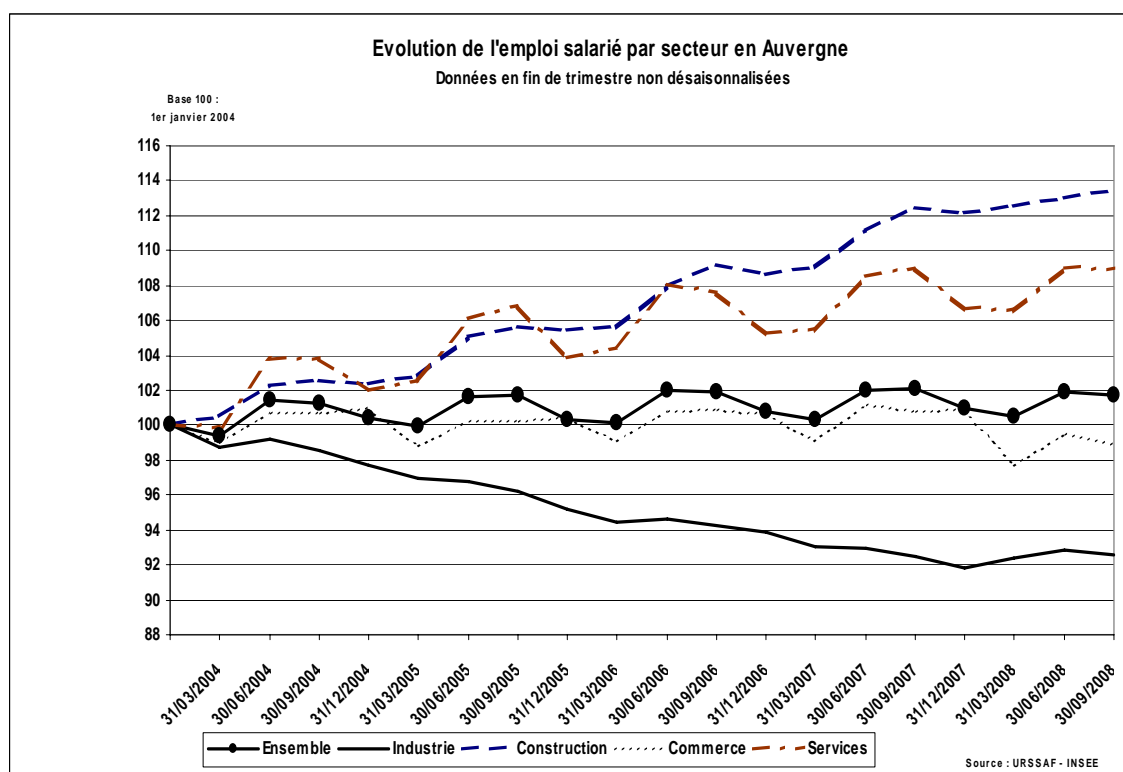
Le volume de l'emploi salarié, traditionnellement « plombé » (jusqu'à 2007) par la baisse des emplois dans l'industrie<sup>v</sup>, résiste assez bien en 2008, mais la baisse est significative dans le commerce depuis la fin 2007.

### Evolution de l'emploi salarié régional de septembre 2007 à septembre 2008 (%, secteurs principalement marchands)

	Industrie	Construction	Commerce	Services	Ensemble
2008	0,1	0,9	-1,9	-0,1	-0,4

Données non désaisonnalisées

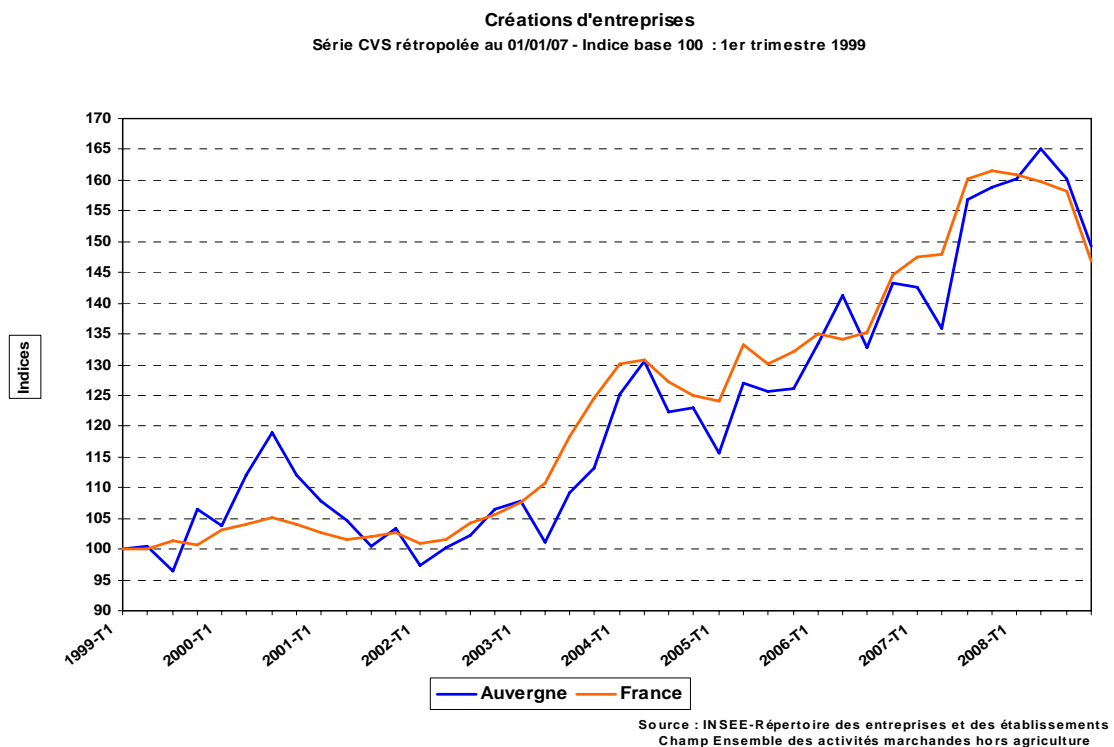
Sources : INSEE-URSSAF



Aucune donnée régionale complète n'est disponible pour les créations nettes d'emploi (qui sont négatives au niveau national, de l'ordre de -47 000 en décembre), mais les données disponibles pour le tertiaire et le BTP (*supra*) montrent que la tendance régionale rejoint la tendance nationale.

Par ailleurs, l'indicateur relié des créations d'entreprises montre que la Région, après avoir bien résisté jusqu'en début d'année 2008, suit désormais la tendance nationale à la baisse.

Il est à noter (mais ceci est plutôt une donnée structurelle) que le taux de création d'entreprises, tel que mesuré par l'INSEE, reste en 2007 sensiblement inférieur, dans tous les secteurs, à celui de la France métropolitaine. Toutefois, en 2008, la progression des créations d'entreprises en Auvergne a été très supérieure à la moyenne nationale (+ 7,5% contre + 1,8% pour la France entière).



## 2) Les indicateurs avancés et les indicateurs de risque

Quelques indicateurs avancés permettent d'anticiper sur l'activité des prochains mois ; Les indicateurs de risque mesurent l'exposition aux risques à venir.

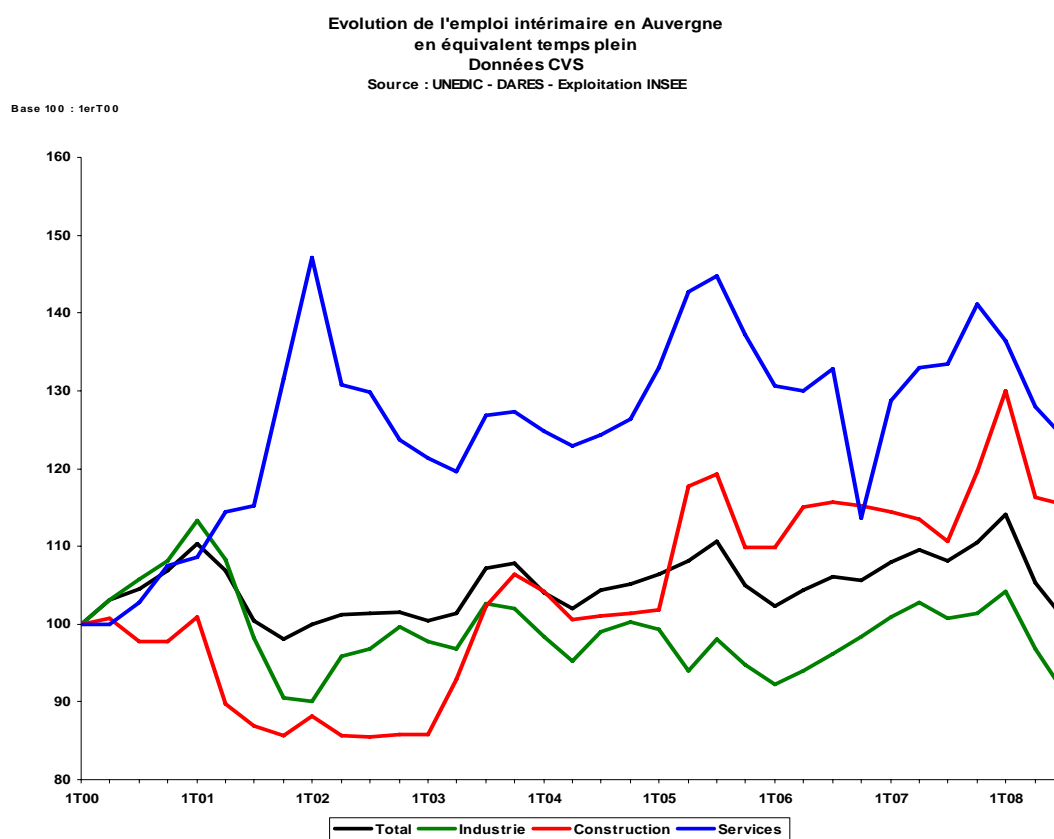
### A –Indicateurs avancés

#### ***Carnets de commande***

Nous avons noté plus haut une baisse des carnets de commande analogue à la tendance nationale. D'après l'enquête de la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie d'Auvergne de janvier 2009, ils sont en baisse dans 70% des entreprises, en hausse dans 5% seulement. C'est l'industrie qui ressent le plus cette baisse (73% des réponses de ce secteur). Ce phénomène est assez homogène sur la région, avec quelques spécificités : en Haute-Loire, les services sont plus touchés qu'ailleurs (+ 12 % par rapport à la moyenne régionale) et aucune hausse de carnets de commande n'y est constatée. Globalement, c'est l'Allier qui enregistre la plus forte baisse de commandes.

## Emploi intérimaire

Son évolution permet d'anticiper une dégradation supplémentaire de l'emploi salarié, d'autant que le secteur « moteur » en la matière (la construction) est visiblement touché, et que les perspectives dans ce secteur sont médiocres (infra). Tous les secteurs accusent depuis la fin 2007 une baisse de l'emploi intérimaire de l'ordre de 10 à 15% au premier semestre 2008.



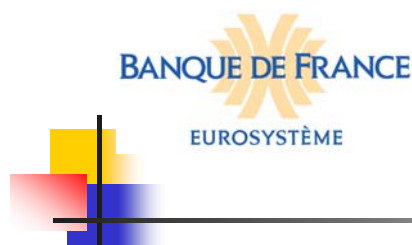
## Le crédit, les financements et les taux

Ce point est crucial car on a vu plus haut que le crédit pouvait se révéler un « accélérateur de crise ». S'agissant d'abord des besoins de crédit ou de financement tels que ressentis par les entreprises, on note une nette hausse des besoins de trésorerie ou en fonds de roulement (BFR). La raison principale est que les délais de règlement clients se sont allongés, tandis que les délais de règlements fournisseurs se sont parfois raccourcis, ce qui augmente notamment les besoins de recours à l'affacturage. Sur l'ensemble de la Région, l'allongement des délais de règlement clients est ressenti par 52% des entreprises, le raccourcissement des délais fournisseurs par 17 %. Cette dernière évolution est plus marquée en Haute-Loire (24%). Les commerces et les structures employant de 10 à 49 salariés semblent les plus touchés<sup>vi</sup>. En conséquence, 56% des sondés jugent « difficile » la situation de trésorerie de leur entreprise et 18% « très difficile ».

S'agissant ensuite de l'accès au crédit, 26% des sondés estiment que leur relation avec leur banque s'est « dégradée » et 36% que les facilités de caisse ont été revues en baisse (31% pour les crédits d'équipement et 25% pour l'affacturage).

Une forte augmentation des demandes de garantie a été enregistrée par OSEO au dernier trimestre 2008 (de 30 en moyenne mensuelle, le nombre de demandes est passé à 90, puis à 110), soit une dotation approximativement triplée, en « régime de croisière »<sup>vii</sup>.

Si l'on considère maintenant les données d'encours de crédits utilisés sur un an (de novembre à novembre)<sup>viii</sup>, il apparaît que la Région se situe dans la moyenne nationale (+ 9%), mais que l'Allier (+ 8%) et la Haute-Loire (+ 7%) sont en dessous de la moyenne. Ce dernier département connaît en particulier une quasi stagnation des crédits au secteur « Commerce-Hôtels- Restaurants » (+ 2%) et une baisse des crédits aux « Activités immobilières » (- 5%). A noter qu'une nette différence apparaît entre les grandes entreprises (+ 21%) et les PME (+ 4 à 8%).



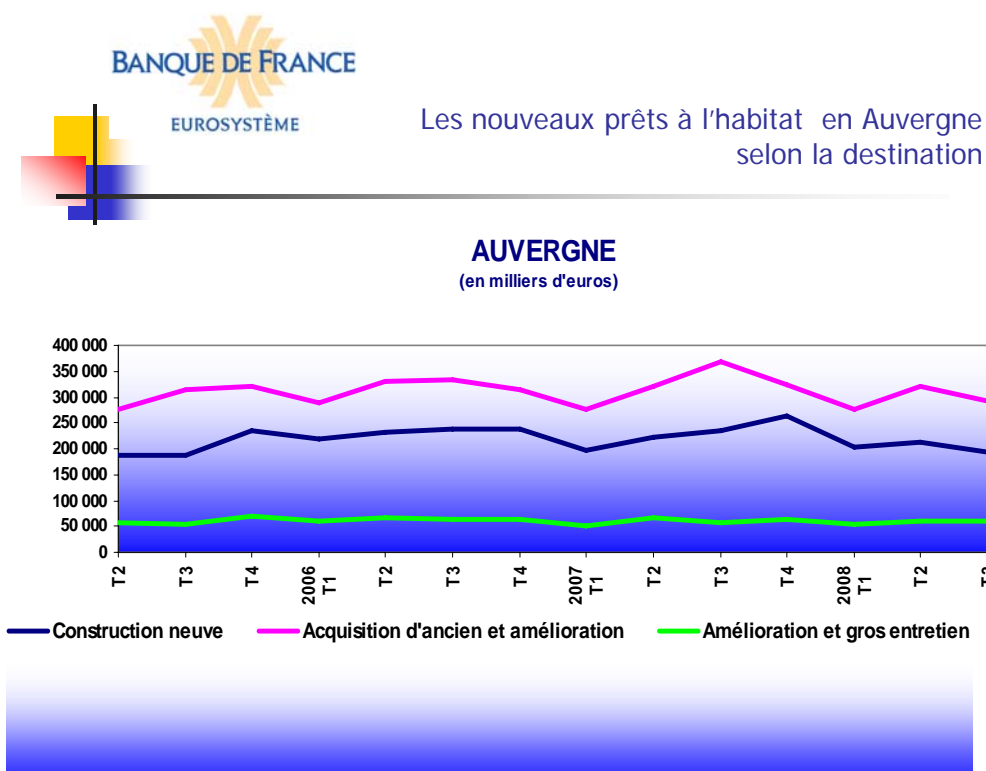
## Crédits utilisés par les entreprises et administrations publiques

(déclarés par les établissements de crédit à partir de 25k€)

	Evolution 1 an (nov 2008 / nov 2007)		
	France	Région	Haute-Loire
Agriculture + Industries extractives	7%	9%	14%
Industrie Manufacturière + Energie	9%	12%	9%
Construction hors promotion immobilière	6%	12%	24%
Commerce - Hotels Restaurants	4%	5%	2%
Transports et Communications	8%	8%	23%
Activités immobilières	11%	6%	-5%
Activités financières - Adm publique	3%	10%	7%
Divers	18%	11%	33%
<b>Total</b>	<b>9%</b>	<b>9%</b>	<b>7%</b>

Poids Auvergne / France : 1,3%

Poids département / Région : 15,4%



Cependant, ces chiffres sont insuffisants pour juger de l'évolution du crédit : ce sont les flux de crédits nouveaux (la « production » de crédit) qui importent et nous ne disposons pas de données régionales détaillées dans ce domaine. Au niveau national, la baisse des flux cumulés sur 12 mois (décembre à décembre) est sensible : - 20% pour les ménages, -2% pour les entreprises (mais -4% depuis février 2008)<sup>ix</sup>. Les crédits les plus touchés sont les crédits à l'habitat des ménages et les crédits à plus d'un an aux entreprises. Au niveau régional, on sait seulement que les variations d'encours de crédits accordés, de novembre à novembre, sont en-dessous de la progression nationale (+ 8% contre + 11,6 %). Cet écart provient notamment d'une faible progression régionale des crédits à l'équipement des entreprises (+ 5,8 contre + 13 au niveau national).

Au niveau régional, selon la Fédération Bancaire Française (FBF), les banques sont « plus attentives sur les opérations de financement » et « des problèmes commencent à apparaître sur la trésorerie des entreprises » ; selon la Banque de France, « les difficultés financières sont un peu inférieures à la moyenne française, le département du Puy-de-Dôme étant relativement avantagé ».

Au niveau national, les taux des crédits nouveaux sont nettement à la baisse fin 2008, en particulier pour les crédits aux entreprises supérieurs à 1 million d'Euros (de 5,46% à 4,15% d'octobre à décembre). Il n'y a aucune raison de penser que l'Auvergne connaisse une évolution divergente de la moyenne dans ce domaine.

### ***Le moral des chefs d'entreprise et des ménages***

L'enquête de la CRCIA livre des enseignements clairs pour les entreprises : 65% des sondés attendent une baisse de résultats en 2009, 89% pensent que la crise se prolongera sur toute l'année, 39% craignent pour la pérennité de leur entreprise, 35% envisagent des baisses d'effectifs et 44% au total se disent « pessimistes ». A nouveau, la Haute-Loire apparaît comme le département le plus touché.

Une enquête du CREDOC de fin 2008 sur un nombre plus élevé d'entreprises auvergnates (8400) montre que le nombre d'entreprises souhaitant recruter en 2009 est en baisse d'environ un quart (16% contre 21,4%) et que le nombre d'intentions d'embauches baisse de 22%.

Nous n'avons pas d'information sur le « moral » des ménages de la Région ; à l'échelon national il apparaît en janvier 2009 une légère remontée de l'indice mais le solde des opinions négatives continue de l'emporter très nettement (-41). C'est l'indice de « l'opportunité d'acheter » qui remonte le plus sur un mois (de -34 à -30).

## B – Indicateurs de risque

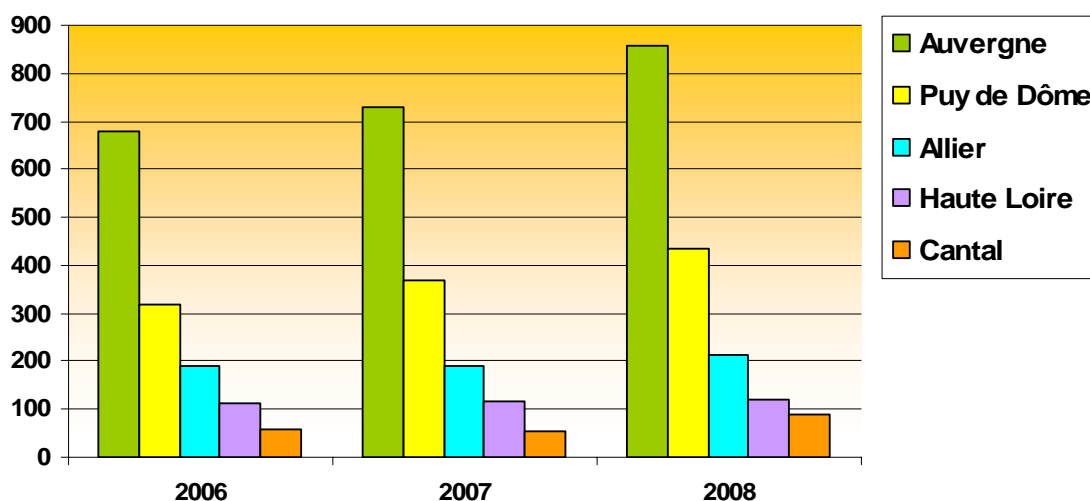
### Entreprises

S'agissant d'abord des entreprises exposées à des difficultés, la cotation Banque de France au 31 décembre 2008 fait ressortir les points suivants : le pourcentage des entreprises connaissant des difficultés de paiement est équivalent en France et en Auvergne (1,4%) ; le pourcentage des entreprises les plus « risquées » (cotes 8-9-P) est cependant supérieur en Auvergne (1,3 contre 1,1). Ce dernier pourcentage varie de 0,7 dans l'Allier à 2,6 dans le Cantal<sup>x</sup>.

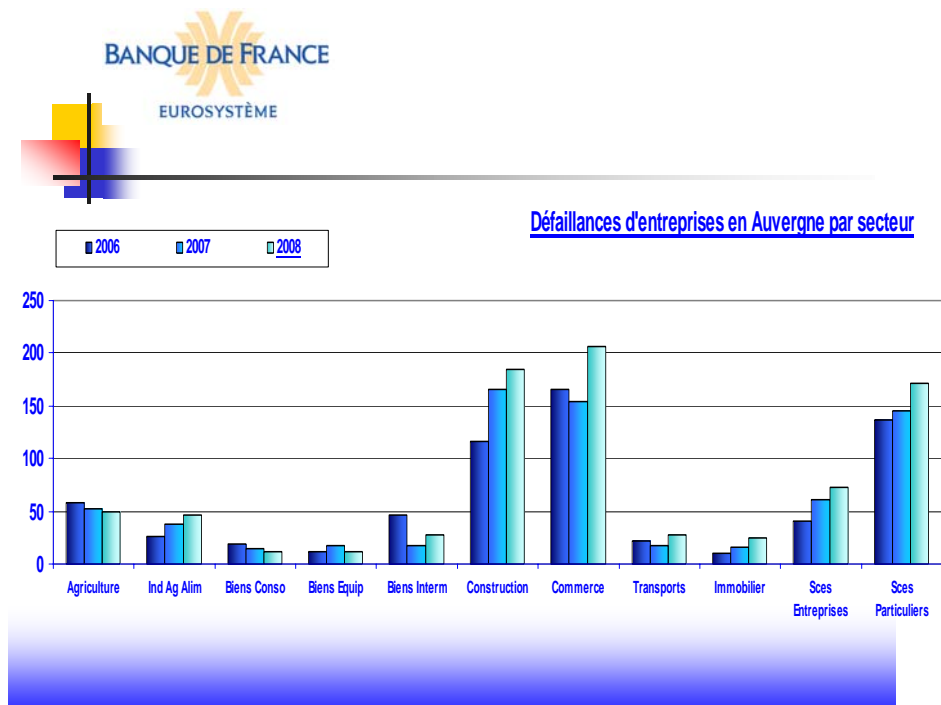
On n'observe pas de hausse préoccupante sur les effets impayés en fin d'année, mais la Banque de France note que leur nombre a été multiplié par 2 dans le Puy-de-Dôme en janvier.

Selon la même source, les défaillances d'entreprises sont en hausse, notamment dans la construction, le commerce et, dans une moindre mesure, les services aux particuliers et aux entreprises, et les Industries Agro-Alimentaires (IAA) ; le Tribunal de commerce confirme une augmentation des procédures en décembre et une hausse de 15% des liquidations directes, concernant notamment les micro-entreprises du bâtiment (au total, 528 emplois perdus). Résistent bien pour l'instant : outre l'agriculture, les secteurs de biens de consommation, de biens d'équipement et des biens intermédiaires.

Les défaillances d'entreprises (en nombre)



## Les défaillances d'entreprises par secteur



D'une façon générale –on y reviendra– il apparaît que les entreprises les plus exposées sont des entreprises de faible taille et déjà fragilisées par un manque de fonds propres et d'activités innovantes (constat partagé par OSEO, la SOFIMAC et la Trésorerie Générale). Outre le commerce, les TPE du bâtiment souffrent particulièrement de la « très forte baisse » de l'activité dans la construction neuve (recul prévu de 6% des mises en chantier pour 2009 selon la FBF).

### **Ménages**

Globalement, le nombre de dossiers de surendettement augmente de 6% dans la région (+ 224 dossiers). Le Puy-de-Dôme est relativement épargné (+ 3%), le Cantal et la Haute-Loire étant les plus touchés par la hausse (+ 12 et 11% respectivement).

Du côté de l'épargne, on constate une réallocation au profit des dépôts à terme et au détriment notamment de l'épargne-logement ; et une progression globale des dépôts de 4%, légèrement inférieure à la moyenne nationale (5%).

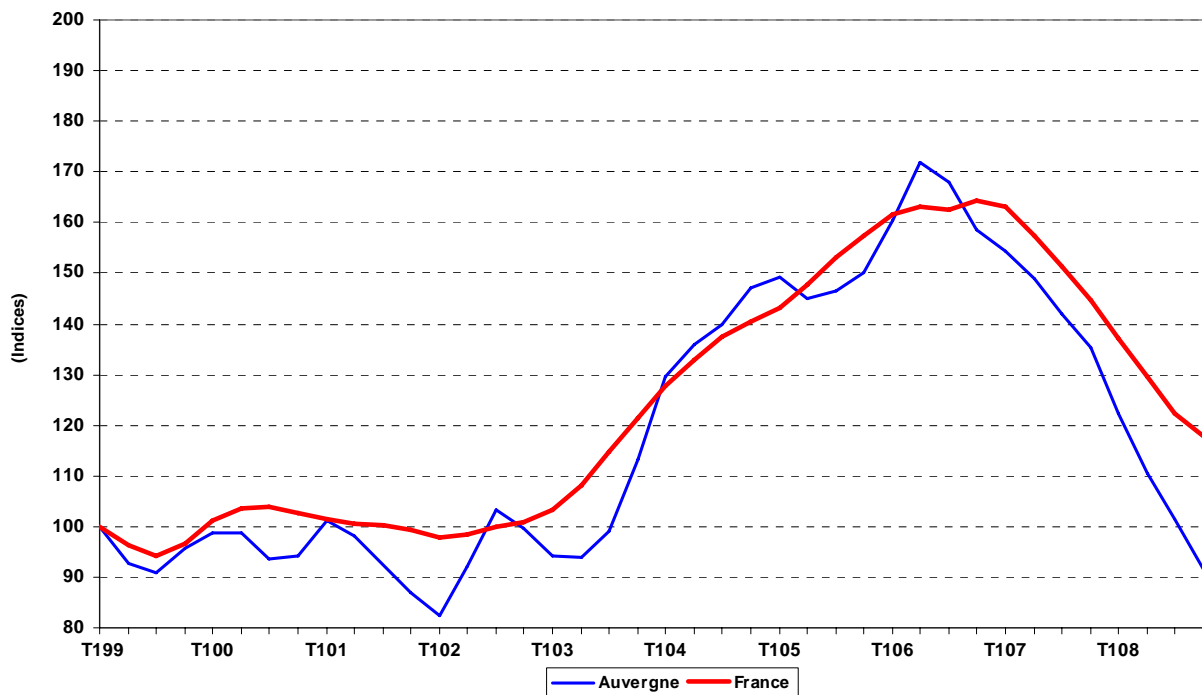
### **Le risque immobilier**

On a souligné à plusieurs reprises le risque lié à un retournement brutal du marché immobilier. Ce risque a plusieurs aspects : les difficultés des promoteurs, agents immobiliers et du secteur de la construction en général ; la baisse des prix sur l'ancien et le neuf qui conduit les investisseurs à différer les opérations d'achat et les investissements immobiliers, dans l'espoir d'une baisse future plus importante ; l'allongement des délais d'écoulement et les moins-values qui défavorisent les vendeurs (ou les bailleurs), les fragilisent, et les conduisent à resserrer leurs dépenses.

S'agissant du prix des logements neufs, on sait qu'il a globalement reculé en France en 2008, mais de façon très dispersée (de -10,5% en Champagne-Ardenne à + 9% en Picardie). L'Auvergne fait partie des régions baissières, avec un recul de 5%.

Les données de l'INSEE sur les logements commencés et autorisés en Auvergne jusqu'au 3<sup>ème</sup> trimestre 2008 confirment la corrélation avec les indicateurs nationaux : ainsi le nombre de logements autorisés baisse de 47% depuis son pic du printemps 2006 contre 28% en moyenne nationale ; l'ensemble des logements ordinaires commencés résiste mieux mais baisse néanmoins de 18%<sup>xi</sup>.

**Logements autorisés France-Auvergne**  
Tendance corrigée des variations saisonnières - Indice base 100 : 1er trimestre 1999  
Source : Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire



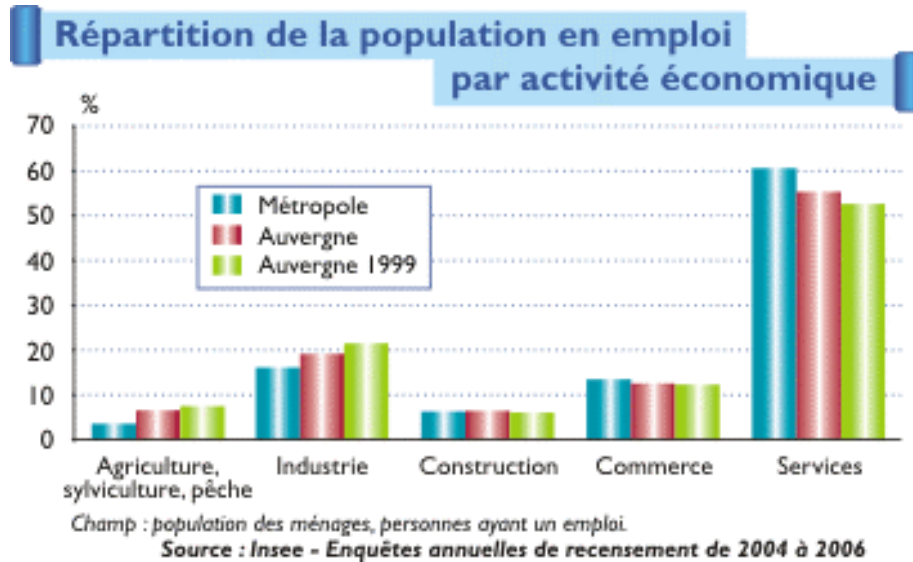
## Conclusion

Ce tour d'horizon conjoncturel montre que le gros des difficultés est devant nous, sauf embellie internationale certes possible, mais improbable à court terme. Au niveau mondial, les facteurs de risque sont nombreux et préoccupants. La région Auvergne apparaît globalement aussi touchée que la moyenne nationale, mais de façon inégale selon les départements et les caractéristiques des structures productives. Il est donc nécessaire d'évoquer maintenant quelques aspects structurels, à la fois sous l'angle de la fragilité structurelle face à la crise conjoncturelle de la demande et sous l'angle des adaptations structurelles de l'offre et des structures productives, à moyen terme.

### III – Structures productives et adaptation structurelle de l’offre

#### 1) Exposition et fragilité structurelles

- **Rappel de la répartition de la population en emploi par secteur**



On constate sur ce graphique que les particularités régionales en matière d’emploi sectoriel s’estompent depuis 1999, mais demeurent néanmoins : poids relativement importants de l’agriculture et de l’industrie, retard relatif en matière de services et, dans une moindre mesure, de commerce. Globalement l’exposition conjoncturelle (industrie, construction) paraît forte ; par ailleurs cette structure a des implications (nous y reviendrons) dans le domaine de la productivité de la main d’œuvre.

On a assisté toutefois à une « tertiarisation » en Auvergne de l’activité dans les années 2000 : parmi les 84 familles professionnelles étudiées, 31 enregistrent une diminution de leur effectif : elles appartiennent plus particulièrement aux secteurs de l’agriculture et de l’industrie.

A *contrario*, parmi les 53 familles professionnelles dont l’effectif a augmenté, les plus dynamiques relèvent des services à la personne ou de l’administration des entreprises (source INSEE).

- **Situation des secteurs**

#### **Agriculture**

Il y a là un facteur de résistance, mais en même temps un secteur très exposé aux variations de prix sur les marchés mondiaux, qui se répercutent rapidement sur les revenus (mais aussi les charges) des agriculteurs. Après avoir « flambé », les prix mondiaux se sont effondrés sous le double effet de l’augmentation des productions et du retournement à la baisse de la spéculation. En Auvergne, le prix des céréales recule de 46 à 52% (blé et maïs) de décembre à décembre, celui des oléagineux (colza, tournesol) de 32 à 54%. Côté production animale, beaucoup de prix sont à la baisse, notamment depuis mai-juin 2008, sur les bovins (sauf les mâles Charolais, croisés et Salers) et sur le porc. Le marché de l’agneau reste bien orienté en fin d’année. Le ralentissement des livraisons de lait se confirme en novembre, tandis que les prix baissent de 8% sur un an<sup>xii</sup>. Toutefois, en moyenne annuelle, ils augmentent de 18% du fait des très fortes hausses du premier semestre<sup>xiii</sup>.

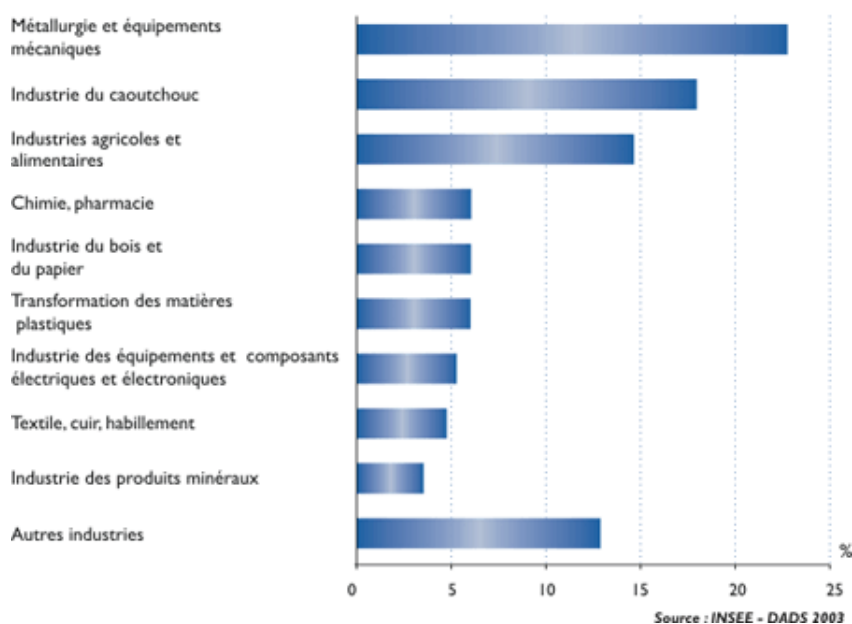
Cette évolution est préoccupante car les revenus, notamment dans l'élevage, étaient déjà, en 2007, très inférieurs à la moyenne nationale et il ne semble pas que l'amélioration enregistrée en niveau annuel moyen en 2008 puisse se maintenir en 2009.

Parmi les points forts du secteur, on relève un taux de disparition des exploitations parmi les plus faibles de France (2%). La spécialisation leader est désormais le « bovins-viande ». Le sociétariat, bien qu'en progrès, reste plus rare que dans la moyenne française (source : CESR<sup>xiv</sup>). Enfin, la déclinaison en Auvergne du *Plan de développement de l'agriculture biologique* devrait permettre, à moyen terme, le développement et la structuration de cette dernière<sup>xv</sup>.

Ce secteur est relativement important puisque, en 2005, 6,5 % des actifs auvergnats ayant un emploi travaillaient dans l'agriculture ou la sylviculture, contre 3,6 % en France métropolitaine. L'Auvergne se positionne, selon cette proportion, au 6e rang des régions les plus agricoles.

### Industrie et IAA

#### ► Part des salariés de l'industrie par secteur



On note la présence de trois « poids lourds » en Auvergne : les industries mécaniques et métallurgiques, l'industrie du caoutchouc et les IAA (industries agricoles et alimentaires).

### IAA

Ces industries représentent 2,8% de la valeur ajoutée auvergnate en 2006 (plus que la moyenne nationale), 3,1% de l'emploi salarié (idem) et 2,1 % des établissements. Avec plus de 14 000 salariés, les IAA concentrent en Auvergne 15 % des salariés industriels de la région. Elles se démarquent du reste de l'industrie régionale (sauf l'énergie) par la plus forte productivité du travail.

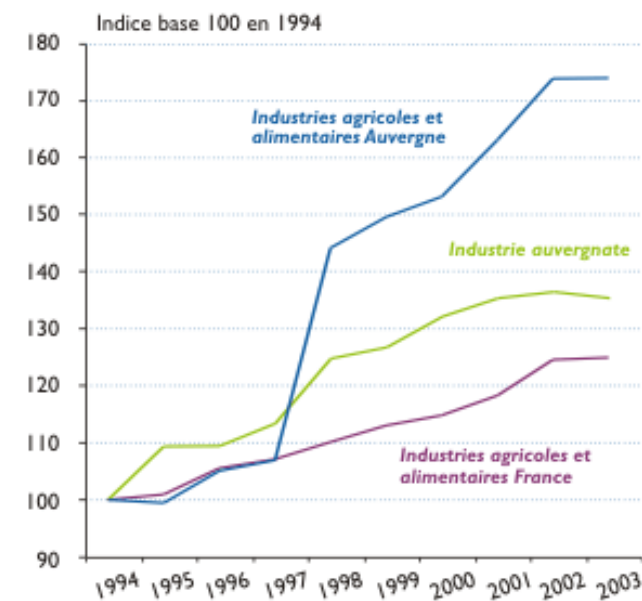
Les quatre activités principales des IAA auvergnates, l'industrie des viandes, l'industrie laitière, l'industrie des boissons et le travail du grain-fabrication d'aliments pour animaux occupent 61 % des salariés du secteur.

Malgré quelques difficultés dans l'industrie laitière, l'agroalimentaire reste un atout pour l'industrie auvergnate. Ce secteur s'appuie sur un large éventail de compétences en matière de **recherche** (Instituts de recherche, l'INRA, le CEMAGREF, ou encore écoles comme l'ENITA et l'ENGREF), ainsi que sur des **pôles de compétitivité** dynamiques.

Le dynamisme de la filière se reflète également dans l'âge de ses salariés, en moyenne inférieur de 4,3 ans à celui de l'ensemble des salariés de l'industrie auvergnate.

### Le dynamisme des IAA

#### ►► Évolution de la valeur ajoutée pour les entreprises mono ou quasi mono régionales



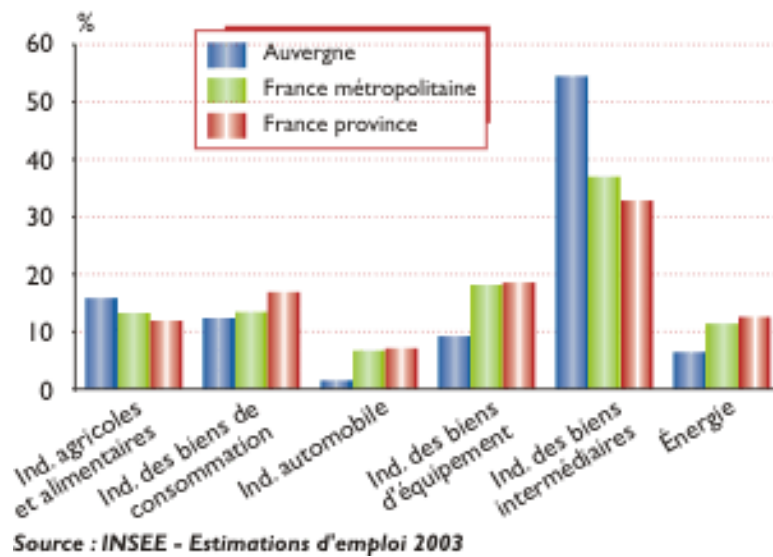
Source : FICUS

Rappelons par ailleurs que *la filière bois*, qui compte plus de 12000 salariés en Auvergne, est en expansion. Ce mouvement se poursuit avec des entreprises de première et seconde transformation du bois en fort développement et des créations de nouvelles unités, qui génèrent par ailleurs une augmentation d'activité pour les entreprises amont (exploitation forestière) et aval (négoce, commerce). Le marché émergent du bois-énergie devrait également contribuer à la création d'emplois.

### Industrie hors IAA

Elle représente globalement 18,5 % de la valeur ajoutée régionale, 17,3% de l'emploi salarié -soit le 9<sup>e</sup> rang national- et 4,6% des établissements, fin 2006. Un secteur « lourd » donc, dont la production chute assez nettement depuis le printemps 2008, malgré une certaine reprise en janvier 2009. Avec une forte représentation de l'industrie des biens intermédiaires (caoutchouc, plasturgie, métallurgie), l'Auvergne présente une structure industrielle atypique. Ce secteur concentre, à lui seul, 55 % des salariés et de la valeur ajoutée industriels. Or, la situation y est préoccupante : rien que dans la métallurgie, la crise est d'ores et déjà aussi sévèrement ressentie que celle de 1993, et 10 000 emplois seraient menacés en 2009 (source : UIMM). Dans le pneumatique, les mesures de chômage partiel se sont multipliées en fin d'année.

## ► Répartition des salariés industriels par grand secteur



Il est à noter qu'en dehors des IAA, la valeur ajoutée par équivalent temps plein des grands secteurs industriels auvergnats est inférieure à celle observée en France métropolitaine, (du fait d'une main-d'œuvre largement ouvrière et par là-même plus exposée aux restructurations liées à la concurrence internationale).

De ce point de vue, des projets fédérateurs et innovateurs, comme le pôle de compétitivité « Élastopole », créé début 2008 sont essentiels pour la région. Par l'intermédiaire de sa filière « caoutchouc », l'Auvergne en est l'une des quatre régions fondatrices. Ce pôle s'ajoute à « Viaméca » (Mécanique pour les filières Aéronautique, Automobile et Biens d'équipement industriel) pour lequel l'Auvergne est région-pilote.

### **Construction**

On a déjà signalé la forte exposition conjoncturelle du secteur en Auvergne. Le nombre cumulé de logements mis en chantier dans la région au cours des trois premiers trimestres a baissé de 20,5 % par rapport à celui de 2007 à la même période (- 15,1 % pour la France). Le ralentissement touche plus particulièrement le logement individuel (- 21,1 % ; France : - 15,9 %). Mais la situation dans le collectif n'est guère plus enviable (- 19,6 % ; France : - 14,0 %).

Le recul accentué du nombre de logements autorisés laisse présager de sombres perspectives (- 28,6 % en Auvergne ; - 19,8 % au niveau France). Dans le logement individuel, le nombre d'autorisations chute de 17,7 % (France : - 18,8 %).

Dans le secteur collectif, le décalage avec les chiffres de 2007 est encore plus vertigineux (- 47,4 % ; France : - 20,2 %).

A noter, l'arrêt total de la commande publique depuis septembre 2008 (selon la Fédération des Travaux Publics).

## Tourisme

La crise se répercute sur les activités touristiques à travers surtout la clientèle étrangère.

Si l'activité hôtelière des neuf premiers mois de 2008 est marquée par un léger redressement du nombre global de séjours, en revanche, le volume de nuitées reste stable et la fréquentation étrangère subit un net recul (supérieur à 9 % tant pour les séjours que pour les nuitées).

L'augmentation de la clientèle française (+ 3,7 % pour les séjours et + 1,6 % pour les nuitées) a permis d'en limiter les conséquences.

Dans le domaine du camping, le bilan de la saison d'été 2008 génère plus de satisfactions que le précédent, même s'il est loin de le compenser. Par rapport à 2007, le nombre global de séjours augmente de 3,8 %, celui des nuitées de 4,5 %<sup>xvi</sup>.

## Services

Les services dans leur ensemble n'ont pas échappé au contexte de crise. Selon les professionnels enquêtés, l'activité s'est fortement dégradée au cours des neuf premiers mois de 2008. Une chute importante de la demande à venir est envisagée.

Dans quelques-unes des principales activités (services aux entreprises, services aux particuliers, immobilier), les symptômes évoqués sont identiques : forte baisse de l'activité récente, probabilité d'un recul de la demande à venir avec pour corollaire une faible perspective de redressement rapide du niveau des affaires.

## 2) Points forts et points faibles relatifs de la Région

*Parmi les points forts relatifs, citons :*

- **Le taux de survie des entreprises**, relativement élevé en Auvergne :

	Taux de survie à quatre ans des entreprises créées en 2000				En %	
	Allier	Cantal	Haute-Loire	Puy-de-Dôme	Auvergne	France
<b>Industrie</b>	67,6	82,8	68,6	72,7	<b>71,7</b>	65,8
<b>Construction</b>	77,0	79,4	76,0	74,8	<b>76,1</b>	60,3
<b>Commerce</b>	61,7	68,7	58,7	60,7	<b>61,5</b>	57,4
<b>Services</b>	66,8	58,2	67,2	67,9	<b>66,6</b>	65,1
<b>Ensemble</b>	<b>67,0</b>	<b>66,5</b>	<b>66,7</b>	<b>67,5</b>	<b>67,1</b>	<b>62,5</b>

**Champ : industrie, commerce et services**  
**Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements**

- **Le commerce extérieur et la compétitivité**

L'Auvergne est ici relativement bien placée. Au niveau national, il est souvent indiqué que la France a un problème de compétitivité. Cette affirmation est à relativiser car nous restons le 2<sup>ème</sup> exportateur d'Europe et le 5<sup>ème</sup> mondial, loin devant des pays comme le Royaume-Uni ou l'Espagne, souvent donnés en exemple.

Contrairement à ce qui est souvent affirmé, nos difficultés ne résultent ni d'une insuffisante productivité du travail (très élevée en France), ni de coûts salariaux excessifs (parmi les plus bas de l'Union Européenne à 15), même si l'appréciation de l'Euro en 2008 par rapport au dollar et à la Livre Sterling a pesé sur l'ensemble des coûts de main d'œuvre et d'installation des entreprises de la zone Euro.

Quels sont alors nos handicaps ?

- Une insuffisante spécialisation industrielle. On observe par exemple une spécialisation des Etats-Unis dans le secteur des nouvelles technologies, du Royaume-Uni dans le secteur des services financiers, de l'Allemagne dans celui de l'industrie lourde des biens d'équipement. Il est beaucoup plus difficile de dire quelle est le domaine de spécialisation de l'économie française.

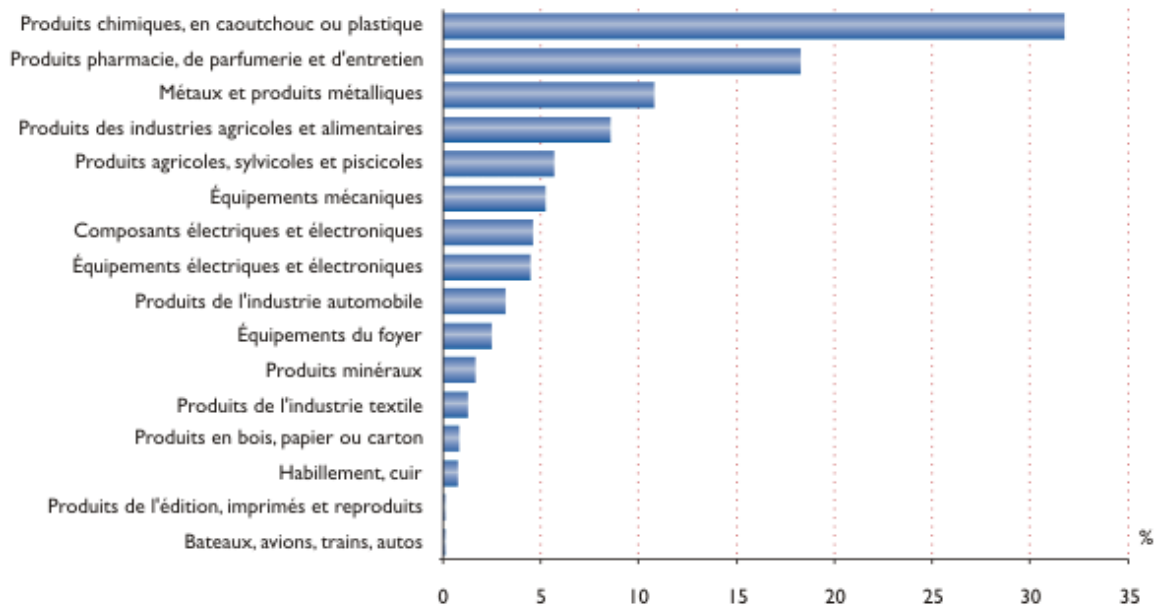
- Une « mauvaise » orientation géographique de nos exportations : nos exportations sont très largement centrées sur l'Europe et sans doute insuffisamment sur les pays émergents à croissance rapide, alors même que certains de ces pays, en relançant leur demande intérieure, vont accroître leur recours aux importations (Chine ...).

- Le nombre de PME exportatrices reste beaucoup plus faible en France qu'en Allemagne ou en Italie par exemple.

**Or, dans beaucoup de ces domaines, l'Auvergne est bien placée** : son commerce extérieur restait encore excédentaire en 2007, malgré une dégradation sensible depuis 2005 (alors que le déficit national s'accroissait fortement). La spécialisation est assez forte : la chimie, le caoutchouc, la plasturgie, la pharmacie et la parfumerie représentent près de la moitié du total des exportations régionales, également alimentées de façon spécifique par les exportations agricoles. La structure géographique des exportations semble plus favorable qu'au niveau national : des taux de croissance spectaculaires sont enregistrés dans les exportations vers les pays émergents (Brésil, Russie, Chine ...) même si le commerce avec les pays européens limitrophes reste prépondérant<sup>xvii</sup>. Cet aspect est très important, on trouvera en annexe un indicateur de « retard » national en la matière qui permet d'identifier les pays « cibles » de notre effort d'exportation<sup>xviii</sup>.

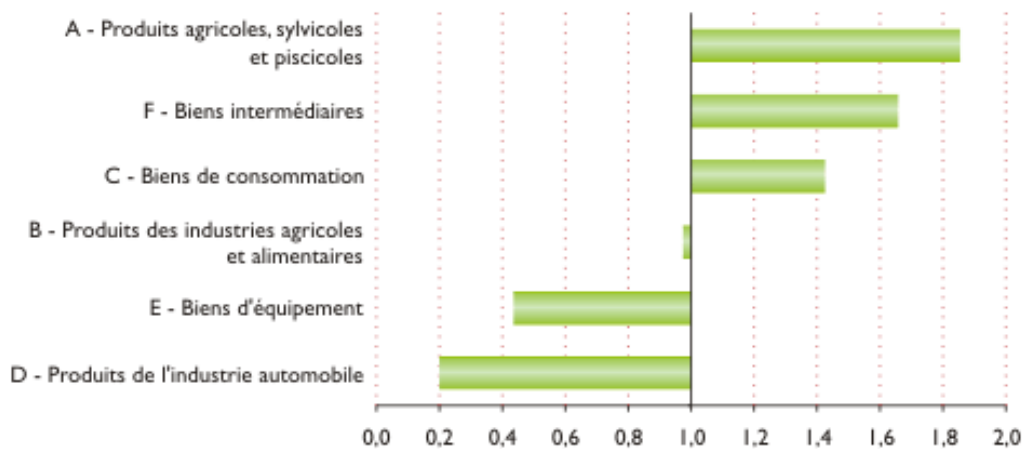
Commerce extérieur France - Auvergne					
	2005	2006	2007	Rang 2007	%
<b>Exportations (en millions d'euros)</b>					
<b>France</b>	<b>349 395</b>	<b>382 133</b>	<b>393 334</b>		<b>100,0 %</b>
Auvergne	5 015	5 308	5 688	17	1,4 %
<b>Importations (en millions d'euros)</b>					
<b>France</b>	<b>383 253</b>	<b>422 921</b>	<b>445 431</b>		<b>100,0 %</b>
Auvergne	3 805	4 537	5 204	18	1,2 %
<b>Solde (en millions d'euros)</b>					
<b>France</b>	<b>- 33 858</b>	<b>- 40 788</b>	<b>- 52 097</b>		
Auvergne	1 210	771	484	12	
<i>Source : Douanes</i>					

## ►► Structure des exportations auvergnates par produit en 2004



Source : Douanes 2004

## ►► Indice de spécificité des exportations auvergnates par secteur en 2004



Source : Douanes 2004

**S'agissant du rôle des PME** (moins de 250 salariés) dans ce domaine, le constat est plus nuancé. Soulignons d'abord leur grande importance dans la Région : elles représentent 99% des établissements et 75% de l'emploi salarié, et les trois-quarts de la valeur ajoutée contre 60% au niveau national. Cependant le « stock » régional de PME augmente 5 fois moins vite qu'au niveau national, du fait d'une dynamique de création moins forte en Auvergne<sup>xix</sup>. Fortement créatrices d'emploi, elles ne contribuent qu'à un tiers du chiffre d'affaires des exportations. Le pourcentage des PME exportatrices est inférieur à la moyenne française hors Île-de-France (6% contre 7%), ce pourcentage étant directement lié à la taille (52% pour les PME de plus de 50 salariés) et au secteur (avantage à l'industrie). Les systèmes productifs locaux (SPL) et les collaborations d'entreprises, ainsi que le développement des TIC favorisant les échanges d'information interentreprises, sont évidemment à encourager.

- **La R&D et l'innovation**

C'est un point essentiel, à la fois pour la croissance future et pour la résistance à la crise conjoncturelle. Selon OSEO, la SOFIMAC et la Trésorerie Générale, les entreprises les moins innovantes sont de loin les plus touchées. Selon l'enquête OSEO, 70% des entreprises s'attendent à être « impactées » par la crise, mais 70% des entreprises dites innovantes pensent en être protégées.

Dans ce domaine, l'Auvergne a des spécificités :

- En France, on note globalement une insuffisance d'investissement privé en R&D : si la France se situe au-dessus de la moyenne des pays de l'OCDE ou de l'Union Européenne pour son effort de DIRD<sup>xx</sup>, cet effort est en légère baisse, de 2000 à 2006, autour de 2,1% du PIB<sup>xxi</sup>. Mais surtout, il apparaît que c'est la recherche privée qui est sensiblement plus faible que chez nos partenaires, et que les financements publics en la matière ont un très faible effet d'entraînement<sup>xxii</sup>. En conséquence, la **densité d'innovation** (% d'entreprises ayant innové avec succès dans le secteur manufacturier et les services) reste faible, loin derrière celle de nos principaux concurrents.

Au final, la part des nouvelles technologies dans l'investissement total n'est en France que de 10 %, alors qu'elle se situe aux alentours de 16 % en Allemagne, de 20 % au Royaume-Uni, et de 25 % aux Etats-Unis. La conséquence en est une moindre contribution des nouvelles technologies à la croissance. Celle-ci est trois fois plus forte aux Etats-Unis qu'en France, deux fois plus forte au Royaume-Uni, et plus forte également en Italie, au Japon et en Allemagne.

- L'Auvergne se situe au-dessus de la moyenne française pour son effort global de R&D (2,4% du PIB contre 1,7 % pour la France hors Île-de-France), grâce surtout à la R&D privée (à l'inverse du niveau national). La recherche y est **très concentrée sur quelques grandes entreprises du secteur privé et sur les secteurs de moyenne-faible technologie** (caoutchouc, plastique), les secteurs de haute technologie étant beaucoup moins représentés que dans la moyenne française, malgré la présence de l'industrie pharmaceutique. Cette spécialisation se retrouve dans la structure des demandes de brevets.

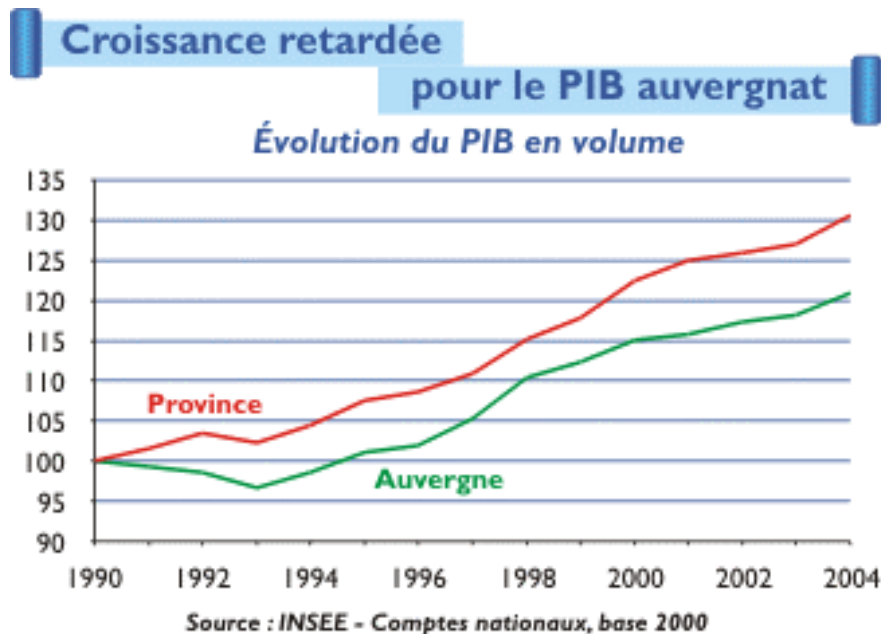
Une bonne densité d'établissements d'enseignement supérieur et d'Instituts de recherche existe en Auvergne, ainsi que plusieurs pôles de compétitivité, et il s'agit de valoriser ce potentiel et de développer les effets d'entraînement public-privé, d'augmenter aussi la « densité d'innovation » qui reste insuffisante en moyenne chez les entreprises<sup>xxiii</sup>.

La politique de diffusion de l'innovation est susceptible de réduire les risques liés aux restructurations dues à la crise, à la concurrence internationale et à la stratégie des grands groupes.

**Parmi les points faibles relatifs, citons :**

- **La croissance globale de la valeur ajoutée**

La croissance du PIB global auvergnat se situe un peu en dessous de la croissance nationale :



Bien placée pour l'industrie, la région accuse un retard dans le domaine des services marchands souvent considérés comme « créateurs de richesses ». Le rythme de croissance de leur valeur ajoutée, est deux fois moins rapide qu'en province. En conséquence, en termes de PIB par emploi (mais non en termes de PIB par habitant), l'Auvergne a tendance à reculer dans le classement national des régions.

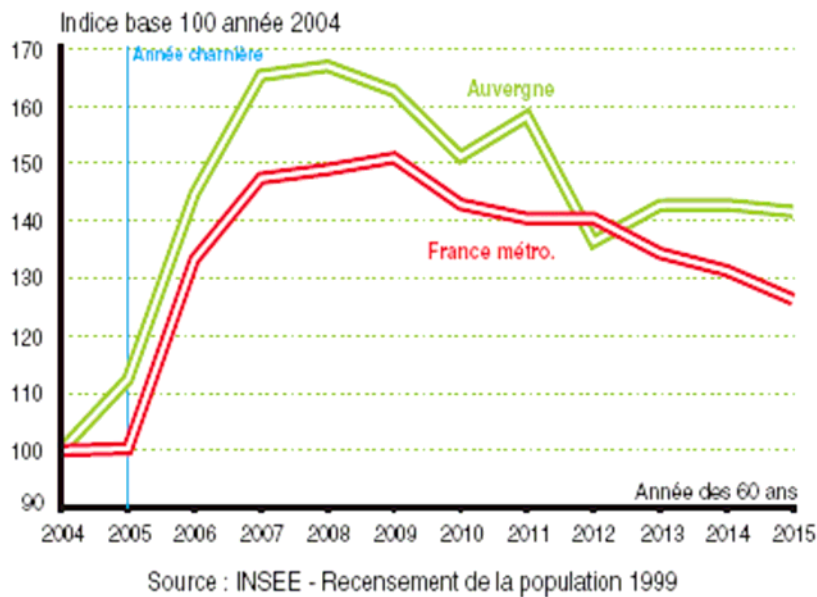
- **La démographie**

Elle est entravée par une faible croissance naturelle mais portée par une bonne dynamique migratoire. Toutefois, le Puy-de-Dôme est à cet égard beaucoup plus avantage que les autres départements. A l'horizon 2030, selon le scénario central des prévisions de l'INSEE, la population des plus de 60 ans pourrait se trouver augmentée de 48% et le nombre d'octogénaires pourrait doubler. Une hausse des taux d'activité des « seniors » apparaît alors indispensable à terme, de même que l'encouragement à la dynamique migratoire.

Un point particulier concerne la *démographie des chefs d'entreprise*. La hausse du nombre de chefs d'entreprises sexagénaires est légèrement plus forte qu'en moyenne nationale, selon l'INSEE.

Il en résulte des besoins importants en matière de cession-reprise-transmission d'entreprises, qui devraient se maintenir dans le futur.

### La hausse du nombre de chefs d'entreprises sexagénaires : prévisions INSEE



- **Le taux de création d'entreprises**

Si le taux global des reprises est d'ores et déjà élevé en Auvergne (plus qu'en moyenne nationale), le taux de création est lui, plus faible (bien qu'en nette amélioration relative en 2008).

Avec un taux de création d'entreprise inférieur de 25% à la moyenne nationale, l'Auvergne est mal classée dans les régions françaises. En effet, le nombre de créations pour 10 000 habitants est de 37 en Auvergne contre 49 en moyenne nationale.

A noter que (selon une enquête de l'ADIE-Auvergne), la propension à créer son entreprise est plus forte sur les quartiers que dans l'ensemble de la France : 27% des habitants des ZUS contre 20% ont envie de créer leur entreprise. Ce pourcentage est plus élevé pour les personnes ayant un parent ou un grand-parent d'origine étrangère (44%) ou des personnes actuellement au chômage (41%).

#### CREATIONS D'ENTREPRISES PAR SECTEURS D'ACTIVITE au cours de l'année

Source : INSEE - Répertoire des entreprises et des établissements  
Champ : activités marchandes hors agriculture

	France entière			Auvergne		
	2007	2008	Evolution en %	2007	2008	Evolution en %
<b>ENSEMBLE</b>	<b>321 478</b>	<b>327 396</b>	<b>1,8</b>	<b>4 571</b>	<b>4 914</b>	<b>7,5</b>
<b>Ensemble de l'industrie</b>	<b>18 626</b>	<b>20 765</b>	<b>11,5</b>	<b>300</b>	<b>347</b>	<b>15,7</b>
Industrie hors IAA	14 324	14 004	-2,2	223	258	15,7
IAA	4 302	6 753	57,0	77	89	15,6
<b>Construction</b>	<b>55 497</b>	<b>54 306</b>	<b>-2,1</b>	<b>864</b>	<b>813</b>	<b>-5,9</b>
<b>Commerce, réparations</b>	<b>78 525</b>	<b>77 757</b>	<b>-1,0</b>	<b>1 253</b>	<b>1 351</b>	<b>7,8</b>
<b>Ensemble des services</b>	<b>168 830</b>	<b>174 576</b>	<b>3,4</b>	<b>2 154</b>	<b>2 403</b>	<b>11,6</b>
dont :						
- Transports	7 706	7 884	2,3	87	83	-4,6
- Activités financières	5 045	4 945	-2,0	60	54	-10,0
- Immobilier	19 805	19 176	-3,2	132	227	72,0
- Services aux entreprises	68 019	71 796	5,6	506	729	44,1
- Services aux ménages	24 997	26 039	4,2	299	448	49,8
- hôtels, cafés, restaurants	18 110	16 622	-8,2	307	394	28,3
- Education, santé, act. sociale	25 148	28 114	11,8	235	468	99,1

Données brutes

## IV – Conclusion générale : les priorités

Dans la perspective, la plus probable, d'une crise longue et profonde qui aura des conséquences structurelles majeures, deux types de priorités émergent : conjoncturelles bien sûr, mais aussi structurelles. Les deux sont parfois associées (infra, problème des fonds propres et de l'innovation).

### **A - Des priorités conjoncturelles**

Elles semblent devoir porter sur l'emploi et les ressources humaines (RH), le crédit, ainsi que sur certains secteurs fortement exposés à la crise. Dans tous les cas, il sera important de distinguer entre les entreprises viables mises en difficulté par la crise et celles qui ne survivaient que grâce à une conjoncture favorable.

- **Emploi et RH**

Indépendamment des aides d'urgence et de prévention indispensables au maintien de l'emploi, qui renvoient pour la plupart à des problèmes de trésorerie et d'accès au crédit (mais aussi à l'insuffisance de fonds propres, infra), il faut anticiper sur les besoins de formation des hommes et faciliter leur reclassement, par bassin d'emploi. Il semble opportun d'essayer de prévenir les liquidations directes (80% des 55 000 procédures collectives en 2008), de développer les procédures « à l'amiable » et d'anticiper le traitement des difficultés (procédure dite « de sauvegarde »)<sup>xxiv</sup>. Il faut aussi répondre aux besoins de conseil en la matière, et aussi à ceux qui sont liés au développement de l'innovation et de l'exportation. Les PME, pour des raisons déjà évoquées, pourraient être une cible privilégiée de ces actions.

- **Crédit et trésorerie**

Outre ce qui a déjà été dit plus haut dans ce domaine sur la nécessité de surveiller les flux et les taux, on peut retenir les suggestions suivantes : « faire vivre » le comité de financeurs mis en place fin janvier et soutenir les crédits en direction des acteurs des logements sociaux (Caisse des Dépôts et Consignations) ; assouplir la garantie OSEO dont le délai de carence est trop élevé (Banque de France) ; favoriser l'affacturage (FBF) ; accélérer le versement des aides et subventions (DRTEFP).

- **Secteurs prioritaires**

Il est difficile d'élire un secteur prioritaire car tous sont peu ou prou touchés par la crise ; néanmoins, le bâtiment et la métallurgie, la transformation des matières plastiques, l'industrie du caoutchouc, sont parmi les victimes principales. S'agissant de la construction et du BTP, il est suggéré par exemple d'appuyer les formations en matière de réhabilitation, en relation avec les nouvelles normes environnementales, de soutenir les investissements des collectivités locales et la commande publique en général et de relancer le logement social.

## ***B - Des priorités structurelles***

Elles sont en fait reliées entre elles, car ayant en commun de poser le problème de la création d'entreprises et de l'innovation.

- **Démographie des entreprises**

Deux priorités ici : augmenter le taux (insuffisant) de création d'entreprises, de préférence dans des secteurs innovants ; et continuer l'effort entrepris en matière de reprise et de transmission. Ces dernières opérations doivent être préparées, anticipées, et accompagnées au besoin par un conseil.

- **Investissement et fonds propres, capital-risque**

L'insuffisance de fonds propres, mais aussi la demande croissante d'aide en fonds propres, souvent relevées<sup>xxv</sup>, renvoient à deux séries de problèmes : des fonds propres élevés sont un *facteur de résistance conjoncturelle* à la crise ; d'autre part, les fonds propres sont un *vecteur structurel d'investissement et d'innovation*. De ce double point de vue, il est important de faciliter le renforcement des fonds propres et d'aider au financement des projets innovants. Les plates-formes d'initiatives locales (PFIL), les sociétés ou fonds communs de capital-risque, les réseaux de développement, etc., ainsi que la déclinaison régionale du dispositif européen JEREMIE<sup>xxvi</sup>, sont ici concernés.

- **Technologie et innovation**

C'est un domaine-clé, comme on l'a vu. Parmi les suggestions recueillies, on notera celle d'OSEO : l'accompagnement de l'innovation technologique au niveau des ressources humaines (embauches d'ingénieur, formations qualifiantes ...) ; l'aide à la protection industrielle des entreprises (celle-ci est coûteuse) ; la création d'une pépinière d'entreprise au plus proche des écoles d'ingénieurs. Toutes les retombées privées de la recherche publique doivent être par ailleurs encouragées et les partenariats public-privé recherchés.

- **Une nécessaire coordination**

Elle doit s'exercer à deux niveaux au moins : celui des acteurs (aspect réseau) et le niveau géographique (Région-départements-territoires ...), car la crise, on l'a vu, accuse les inégalités régionales.

\*

\*            \*

## NOTES

<sup>i</sup> Ainsi, en 2009, Selon Bercy, 12 milliards d'euros supplémentaires seront versés aux retraités du seul fait de la revalorisation des pensions du régime général, des régimes complémentaires et du minimum vieillesse, en raison de l'inflation de 2008.

<sup>ii</sup> Source *Banque de France*, « Le taux moyen effectif des crédits bancaires et le taux de l'usure », janvier 2009

<sup>iii</sup> *Banque de France, Stat Info* du 9 février 2009 : « Les taux d'intérêt sur les crédits et les montants des contrats échéancés nouveaux, France – Décembre 2008 »

<sup>iv</sup> Voir les notes mensuelles de l'UNEDIC, Direction des études et des statistiques, sur « L'emploi dans l'intérim »

<sup>v</sup> Cette baisse tendancielle, interrompue en 2008, peut s'expliquer par divers facteurs : externalisation de métiers vers les services, augmentation de l'intérim non comptabilisé, gains de productivité de l'industrie.

<sup>vi</sup> Source : Enquête de la CRCIA, janvier 2009 ; résumée dans « Résultats de l'enquête : l'impact de la crise sur votre entreprise », *CRCIA – Service Observation économique et Etudes*, 20 janvier 2009.

<sup>vii</sup> OSEO, Réunion de la *Cellule de veille* du 3 février 2009.

<sup>viii</sup> Source : *Banque de France*, janvier 2009

<sup>ix</sup> *Banque de France, Stat Info* du 9 février 2009 : « Les taux d'intérêt sur les crédits et les montants des contrats échéancés nouveaux, France – Décembre 2008 »

<sup>x</sup> Réunion de la *Cellule de veille* du 3 février 2009.

<sup>xi</sup> Données communiquées lors de la réunion de la *Cellule de veille* du 3 février 2009.

<sup>xii</sup> *Agrège Auvergne*, « la conjoncture agricole du mois », n° 12, décembre 2008, DRAAFA

<sup>xiii</sup> INSEE Auvergne, n° 26, février 2009

<sup>xiv</sup> Source *CESR*, « Note de conjoncture 2008 », 18 septembre 2008

<sup>xv</sup> Cf. Les Actes de la *Conférence régionale sur l'agriculture biologique*, disponibles sur le site de la DRAF

<sup>xvi</sup> INSEE Auvergne, n° 26, février 2009

<sup>xvii</sup> Source *CESR*, *ibidem*

<sup>xviii</sup> Sur ce point, on consultera avec profit « La France s'est-elle adaptée aux tendances récentes du commerce mondial ? » *Trésor-Eco, lettre n° 17* de juillet 2007.

<sup>xix</sup> « Les PME en Auvergne », *Dossier de l'INSEE n° 19*, janvier 2008

<sup>xx</sup> Dépense intérieure brute en recherche et développement.

<sup>xxi</sup> Ce qui signifie qu'il est exclu que les « objectifs de Barcelone » (3% du PIB) soient atteints dans un avenir proche.

<sup>xxii</sup> Source : *Fiche comparaisons internationales – Direction du budget – Avril 2006*

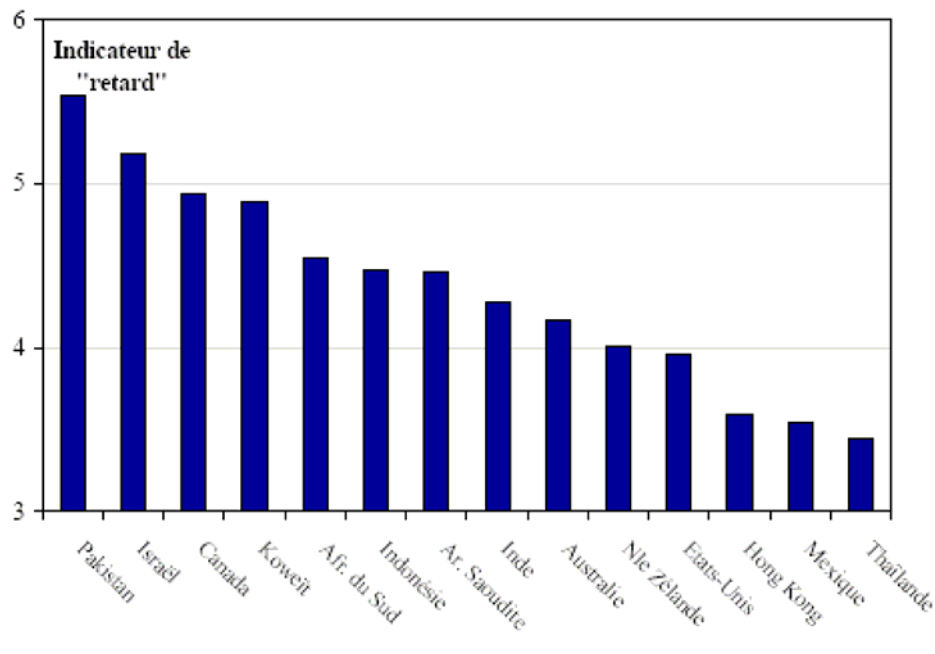
<sup>xxiii</sup> L'Association pour le Développement de l'Institut de la Viande (ADIV), structure de gouvernance du pôle « Viandes et produits carnés », joue aussi un rôle de centre technique en matière de recherche.

<sup>xxiv</sup> Propositions faites par les liquidateurs judiciaires et le Tribunal de Commerce lors de la réunion de la *Cellule de veille* du 3 février 2009.

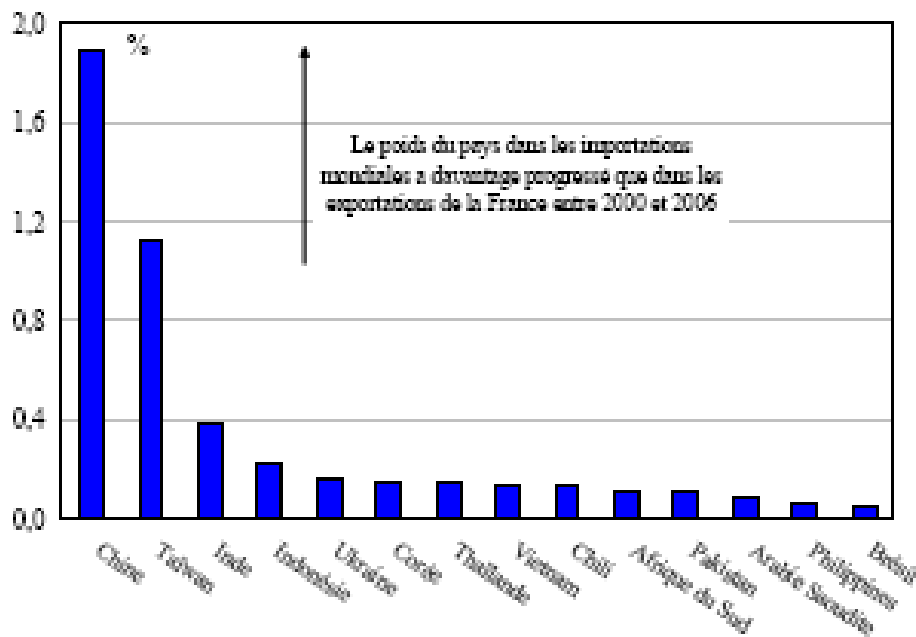
<sup>xxv</sup> Notamment par la SOFIMAC, l'UIMM, la Banque de France et les liquidateurs judiciaires, le 3 février 2009.

<sup>xxvi</sup> Joint European REsources for Micro-to-medium Enterprises. Ce projet a été lancé fin 2005 par la Commission européenne et la Banque européenne d'investissement.

### Annexe graphique : Indicateurs de retard national sur les marchés étrangers



Source : DG du Trésor et de la politique économique, 2007



Source : FMI, calculs DGTPÉ.